FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

APPEL A CANDIDATURES

Championnats de France Eau Libre 2027

La FFN invite tous les clubs, comités départementaux et ligues régionales à se mobiliser pour accueillir les Championnats de France Eau Libre 2027.

LES DATES : Du vendredi 7 au dimanche 9 mai 2027

DÉPÔT DES DOSSIERS : Au plus tard le lundi 21 décembre 2026

QUI PEUT CANDIDATER : Clubs, comités départementaux, ligues régionales

Votre territoire peut accueillir les meilleurs nageurs français. La FFN cherche le comité d'organisation local des Championnats de France Eau Libre 2027. Ci-après l'essentiel pour candidater

POURQUOI CANDIDATER ?

- Accueillir les meilleurs nageurs français lors d'un temps fort de la saison sportive.
- Valoriser votre territoire, son environnement naturel et ses capacités d'accueil.
- Réunir clubs, structures fédérales et collectivités autour d'un projet commun et valoriser le savoir-faire des acteurs locaux.

CE QUI RELEVE DE LA FFN

- Secrétariat sportif, gestion officielle des résultats, chronométrage et captation vidéo.
- Bouées de balisage et lests (fournis par la FFN).
- Hébergement en pension complète de la délégation fédérale et des officiels nécessaires : 22 personnes maximum, base de 3 nuits (modalités précisées dans la convention définitive).
- Droits d'engagement des nageurs, droits TV et Internet.

INFORMATIONS GENERALES LIEES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

3 jours de compétition	4 épreuves	400 nageurs	200 spectateurs et accompagnateurs	≈ 35 officiels et membres du jury	≤ 22 délégation fédérale	≈ 30 bénévoles et personnel

Épreuves : 10 km ; 3 km Knock Out Sprint ; 3 km ; 5 km. Effectifs : base de travail ; vous devez démontrer votre capacité à absorber les variations de fréquentation.

LES CONDITIONS POUR CANDIDATER

- Un club affilié, un comité départemental ou une ligue régionale.
- Partenariat territorial obligatoire, associant autant que possible collectivités et acteurs locaux.
- Projet identifiant le porteur, le responsable opérationnel et les partenaires engagés.
- Club candidat : informer et recevoir l'accord du comité départemental et de la ligue régionale.

LE CAHIER DES CHARGES MINIMUM

Le site

- Parcours conforme à la réglementation fédérale et internationale, conditions de navigation et de sécurité adaptées.
- **Qualité de l'eau : critère déterminant.** Analyses disponibles 1 mois et 7 jours avant, et le jour J si les conditions climatiques le justifient.
- Ponton de ravitaillement (30 m minimum indicatif), ponton d'arrivée, embarcations de suivi, d'arbitrage et de sécurité.
- À terre : 150 m² d'accueil nageurs, chambre d'appel (≈ 100 nageurs), salle jury (40 places), espace informatique (10 m² min., Wi-Fi), sanitaires et douches, sonorisation, podium, stockage, stationnement officiels.

Équipe et bénévoles

- **Au moins 20 personnes** pour renforcer le jury (département Eau Libre), en complément des officiels en immersion.
- Bénévoles : nombre prévisionnel, missions, encadrement.

Sécurité, hébergement et accueil

- Plan de sécurité général et local antidopage indépendant et sécurisé, avec sanitaires adaptés.
- Solution d'hébergement et de restauration adaptée à tous les publics ; le comité prévoit les déjeuners du jury (35 personnes).
- Accueil de 400 nageurs et 200 spectateurs, accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Budget

- Budget prévisionnel détaillé, engagements des collectivités et partenaires ; compte de résultat définitif transmis à la FFN après l'événement.
- Recettes de l'organisateur local : stands commerciaux, buvette et textiles ; éventuelle épreuve Grand Public (100 %) ; 50 % des droits d'engagement Masters.
- Partenariats locaux validés par le service Marketing fédéral.

Engagement écoresponsable et RSE

- **Au moins 5 actions concrètes**, avec modalités et résultats attendus : environnement, mobilité durable, achats et restauration responsables, accessibilité et inclusion.
- Respect de la charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs.

COMMENT CANDIDATER ?

Envoyez une intention par voie électronique à **eau.libre@ffnatation.fr**, au plus tard le **lundi 21 décembre 2026**.